

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU FRONSADAIS

ARRONDISSEMENT
DE
LIBOURNE

PROCES-VERBAL

DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mil vingt-six, le 14 avril à dix-sept heures, en application de l'article L.2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article -6 du Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Fronsadais.

Convocation du 3 avril 2026

Nombre de délégués en exercice : 33

Délégués titulaires Présents : Mme DARCOS Murielle, M. BARBE Richard, Mme GREULT Valérie, M. MILLAIRE Jean-Yves, Mme COLOMBANI Estelle, M. CHIAROTTO Alain, Mme LOCHON Nathalie, M. DESTANDAU Stéphane, Mme LESCOUL Caroline, M. GOUDIN Patrick, M. TESSIER Pascal, M. BLANC Frédéric, Mme DEVAUX Géraldine, M. PENINON Pascal, M. POULAIN Nathalie, M. GALAND Jean, Mme Caroline FOUCAUD, M. Michaël CENNI, Mme Géraldine SEGOL, M. Antoine GARANTO, Mme Valérie VIGIER, M. Eric BENETEAU, M. Hervé PELLETIER, Mme MONDON Sylvie, M. MURAT Patrice, Mme BERNALEAU Brigitte, M. EQUI Bruno, M. DUBOUREAU Jean-Marc, M. MONTION Alain, M. GARBUIO Laurent, Mme MAUBERT SBILE Karine, M. VALEIX Guillaume, Mme BOULIN Sylvie.

1. Installation du Conseil Communautaire pour le mandat 2026 - 2032

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUBOUREAU, Conseiller Communautaire le plus âgé (en application de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales), qui a déclaré les membres du Conseil Communautaire cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Nathalie POULAIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Communautaire (en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2. Election du Président

2.1 Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré trente-trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire, à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Composition du bureau de vote

Le conseil Communautaire a désigné deux assesseurs : Madame Sylvie BOULIN (Commune de Villegouge) et Monsieur Pascal PENINON (Commune de La Lande de Fronsac).

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et à ce moment-là a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe et le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	33
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michaël CENNI	20	Vingt
Jean GALAND	13	Treize

2.5 Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Michaël CENNI a été proclamé président et il a été immédiatement installé.

2.6 Détermination du nombre de vice-présidences

Vu la délibération n°DE34-2026 prise ce jour par le Conseil Communautaire, il a été arrêté le nombre de Vice-Présidences à six.

3. Election des Vice-Présidents

Sous la présidence de Monsieur Michaël CENNI élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

3.1 Election du premier Vice-président

3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	33
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain MONTION	21	Vingt et un
Laurent GARBUIO	12	Douze

3.1.2 Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

Monsieur Alain MONTION a été proclamé premier Vice-Président et il a été immédiatement installé.

3.2 Election du deuxième Vice-président**3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	32
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marc DUBOUREAU	20	Vingt
Karine MAUBERT SBILE	12	Douze

3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

Monsieur Jean-Marc DUBOUREAU a été proclamé deuxième Vice-Président et il a été immédiatement installé au bureau.

3.3 Election du Troisième Vice-Président**3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	26
f. Majorité absolue	14

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Estelle COLOMBANI	25	Vingt cinq
Richard BARBE	1	Un

3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

Madame Estelle COLOMBANI a été proclamée troisième Vice-Présidente et elle a été immédiatement installée au bureau.

3.4 Election du quatrième Vice-Président**3.4.1 Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	33
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frédéric BLANC	18	Dix huit
Nathalie LOCHON	7	Sept
Murielle DARCOS	8	Huit

3.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Monsieur Frédéric BLANC a été proclamé quatrième Vice-Président et il a été immédiatement installé au bureau.

3.5 Election du cinquième Vice-Président**3.5.1 Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	32
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Valérie VIGIER	20	Vingt
Caroline LESCOUL	5	Cinq
Antoine GARANTO	7	Sept

3.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Madame Valérie VIGIER a été proclamée cinquième Vice-Présidente et elle a été immédiatement installée au bureau.

3.6 Election du sixième Vice-Président

3.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	33
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	25
f. Majorité absolue	13

INDIQUER LES NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Guillaume VALEIX	25	Vingt cinq

3.6.2 Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

Monsieur Guillaume VALEIX a été proclamé sixième Vice-Président et il a été immédiatement installé au bureau.

4. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 14 avril 2026, à 19 heures 30 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire de séance.

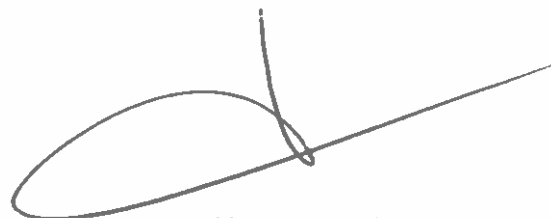
Le Président



Michaël CENNI

Le conseiller communautaire le plus âgé

Jean Marc DUBOUREAU



L'assesseur 1



Sylvie BOULIN

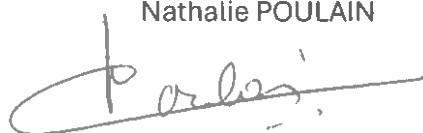
L'assesseur 2

Pascal PENINON,



Secrétaire de séance

Nathalie POULAIN



Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 033-243301397-20260414-PVELECTION0426-AU